



Flash Info

Mieux vous servir

N° 62 du vendredi 18 mars 2011

Bulletin d'information des agents de la CNSS

16^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la CIPRES

l'Emploi et de la Prévoyance Sociale, Mme Angélique Ngoma.

Une vingtaine de points allant de l'élection du Président en exercice du Conseil au choix du pays devant abriter la 17^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres qui aura lieu en février 2012, ont été examinés et adoptés par le Conseil des Ministres. La ville de Bangui en Centrafrique a ainsi été choisie avant la confirmation qui devrait intervenir à la réunion extraordinaire du Conseil des Ministres prévue pour se tenir au mois de juin 2011 à Genève en Suisse.

Une délégation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) composée de son

de la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale (CIPRES), qui ont précédé le Conseil des Ministres

Directeur Général Dr. Marie-Thérèse Vané ép. Ndong-Obiang, du Conseiller Economique et Financier, M. Janvier Ntoutoume et du Fondé de pouvoir, M. Hervé Deckoussoud, a pris part les 22 et 23 février 2011 aux travaux des Experts



La délégation de la CNSS

de Tutelle des Organismes de Prévoyance Sociale, membres de la CIPRES. Le Gabon a été représenté à cette 16^{ème} session ordinaire qui s'est tenue du 24 au 25 février 2011 à Yaoundé au Cameroun par son Ministre du Travail, de

CNSS formation

Des attestations pour les agents

Au terme de deux semaines de formation organisée au Centre Jean Dendé, du 21 février au 05 mars 2011, la Direction Générale, par le biais de Pascal Eva Nzé a remis des attestations de participation à 179 agents impliqués dans la chaîne de traitement des prestations techniques et ayant pris part à cette formation sur « *les fondamentaux de la sécurité sociale et de la législation du travail* ». Initiée par la Direction des Ressources Humaines et assurée par le Centre d'Etude et de



Le DGA, Pascal Eva Nzé remettant une attestation à un agent

Recherche en Développement International de Management des Organisations CERDIMO), cette formation rentre dans le cadre du programme établi en vue du renforcement des capacités des agents.

Aujourd'hui, Fichier Central

Aujourd'hui, plus qu'hier, au cœur des activités régaliennes de la CNSS, le Fichier Central est devenu la plaque tournante aussi bien pour la mise à disposition des informations que pour la récupération de toutes les pièces après traitement par les services techniques.

Aujourd'hui, le fichier central c'est : une division rattachée à la Direction des Prestations Techniques (DPT), avec pour mission la gestion du fond documentaire et sa protection.

Aujourd'hui, le fichier central c'est aussi : une équipe de quarante et neuf (49) personnes regroupées autour de deux (2) services, le service relations avec les services, organisé en deux (2) sections : la première section en charge de la réception, du tri, de l'orientation vers les fichiers de classement de toutes les demandes de prestations techniques, nouvelles immatriculations, pièces de maintien de droits ; et une deuxième section chargée des consultations sur place.

Aujourd'hui, le fichier central, c'est également : l'interdiction, depuis le 6 septembre 2010, de la sortie des dossiers vers les services techniques, en charge des différents traitements (liquidation, validation, ordonnancement), au profit

des consultations sur place. Une décision de la Direction Générale saluée par l'ensemble des acteurs qui a mis un terme à la non traçabilité des dossiers, enregistrée en son temps, dans les circuits de traitement. Sa nouvelle salle de consultations aménagée au 2^e étage du siège (ancien fichier d'attente), équipée de quinze ordinateurs, permet aux collaborateurs des

services interfaces, de faire des consultations sur place, afin d'accéder aux informations contenues dans les dossiers physiques.

Une gestion des dossiers assurés par portefeuille. A ce sujet, huit (8) collaborateurs en charge des portefeuilles s'attellent à la préparation des dossiers devant être mis à la disposition des demandeurs, aux analyses documentaires et aux inventaires.



Une vue du rangement des dossiers au Fichier Central

Quatre grandes salles de classement situées du premier au quatrième étage du siège, dont l'accès est sécurisé par un dispositif électronique, équipées de deux extincteurs chacune, dans lesquelles les agents affectés travaillent dans le respect de l'environnement.

Aujourd'hui, le fichier central, c'est enfin : le processus qui rentre dans le champ de la certification ISO 9001 : version 2008, certification vers laquelle la Direction Générale s'est engagée à conduire l'Institution.

Par Ginette RENDOUKOUE RANAUD - CDFC

